



Date de la convocation : 7 mars 2022

Etaient présents : Monsieur CROTEAU Régis Maire, M. FURON Jean-Marc, Mme MONTMORENCY Patricia et M. GUILLEMETTE Olivier Adjoint au Maire, et Mmes et Mrs BUREL Stéphanie, CHOPIN Élodie, ENAULT Alexandra, ENOUF Guy, MILLE Didier, TIZON Sophie.

Étaient absents excusés : Mme LEGRIGEOIS Céline représentée par M. CROTEAU Régis, Mme RAULINE Alexandra représentée par M. GUILLEMETTE Olivier, M. VERNHET Guy représenté par M. FURON Jean-Marc, M. VANDERMERSCH Thomas représenté par Mme CHOPIN Elodie et Monsieur MICHELLAND Pierre

Madame ENAULT Alexandra a été désignée en qualité de secrétaire par le conseil municipal.

1) Vote des comptes de gestion 2021 / Vote des comptes administratifs 2021

Le Conseil municipal a approuvé les comptes de gestion « commune », « assainissement » et « Lotissement de la Vallée » du receveur municipal identiques au compte administratif du Maire.

Le Conseil municipal a voté, à l'unanimité, les comptes administratifs 2021 faisant apparaître les résultats cumulés au 31 décembre 2021 suivants :

Commune : 728 103.87 €

Assainissement : 212 247.91 €

Lotissement de la Vallée : 91 379.77€

2) Vote des taux d'imposition 2022

Le Conseil municipal a décidé à l'unanimité de maintenir les taux d'imposition, à savoir :

Taxe foncière (bâti) : 27.75 %

Taxe foncière (non bâti) : 18.49 %

3) Attribution des subventions aux associations locales

Le Conseil municipal a décidé à l'unanimité des membres votants d'attribuer les subventions aux associations locales pour un montant total de 8 070.00 €

4) Tarifs communaux 2022-2023

Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité les tarifs communaux 2022-2023.

5) Médiathèque / Approbation avant-projet sommaire (APS)

Le Conseil municipal valide à l'unanimité l'APS présenté en y apportant quelques modifications suite aux différentes commissions.

6) Médiathèque / Demandes de subventions

Le Conseil municipal décide à l'unanimité de solliciter des subventions auprès de divers organismes pour la construction d'une médiathèque d'un montant estimé à 800 000.00 € HT (APCR+, DETR – DSIL, fonds européens, MSA, DGD auprès de la DRAC, CAF pour l'espace jeunesse.)

7) Marché / Règlement intérieur

Le Conseil Municipal a validé à l'unanimité le règlement du marché.

8) Enquête publique / exploitation parc éolien Valambray

Le Conseil municipal décide par 10 Abstentions et 4 Pour, d'émettre un avis favorable au projet de la société SEPE GINKO relative à l'autorisation d'exploitation d'un parc éolien composé de 5 éoliennes sur la commune de VALAMBRAÏ (commune déléguée de Conteville).

9) Débat sur la protection sociale complémentaire des agents

Le Conseil municipal prend acte des nouvelles dispositions prochainement en vigueur en matière de protection sociale complémentaire des agents territoriaux (ordonnance n°2021-175 du 17 février 2021), et donne son accord de principe pour participer à l'enquête lancée par le Centre de Gestion afin de connaître les intentions et souhaits des collectivités et de leurs établissements en matière de prestations sociales complémentaires.

10) Convention mise à disposition agent d'entretien APAJH

Le Conseil municipal, décide à l'unanimité de conventionner avec l'APAJH pour le recrutement d'un agent d'entretien des espaces verts à temps plein du 19 avril au 29 juillet 2022.

11) Contrat de nettoyage des voiries

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de renouveler la convention de balayage de la voirie avec l'entreprise VOIRIE SERVICES pour une année à compter du 1^{er} avril 2022 pour un coût annuel de 7 216,68 € HT soit 7 938,35 € TTC.

12) Contrat de nettoyage des vitres

Le Conseil Municipal, a décidé à l'unanimité de reconduire le contrat de nettoyage des vitres avec l'entreprise ALTALYS pour un montant de 1 262.00 € HT soit 1 514.40 € TTC annuel à compter du 1^{er} avril 2022.

Le Maire
Régis CROTEAU

